

## Règles de sécurité

### Carte d'embarquement

- Pour des raisons de sécurité, l'élève doit obligatoirement présenter sa carte d'embarquement lors de la montée dans l'autobus scolaire;
- Les parents doivent aider leur enfant à se familiariser avec son arrêt d'autobus et devraient l'inciter à montrer sa carte d'embarquement au conducteur lors du débarquement. Ce dernier peut alors s'assurer que l'élève descende au bon arrêt;
- Les informations concernant l'arrêt et l'horaire de l'autobus sont disponibles en consultant le site web [www.cssmb.ca](http://www.cssmb.ca) et en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet.

### Comportement attendu de l'élève

#### *À l'arrêt:*

- Se présenter à l'arrêt désigné au moins 10 minutes avant l'heure indiquée sur la carte d'embarquement;
- Attendre l'autobus ou la berline calmement.

#### *À bord:*

- Être prêt à présenter sa carte d'embarquement en tout temps;
- Demeurer assis et rester calme;
- Garder la tête et les bras à l'intérieur du véhicule;
- Éviter les bousculades et les jambettes;
- Garder son sac d'école et sa boîte à lunch sur ses genoux;
- Ne pas lancer d'objets (ou d'aliments) ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du véhicule.

#### *À la descente :*

- Attendre l'arrêt complet du véhicule avant de se lever et de quitter son siège;
- Descendre sans se bousculer;
- S'éloigner rapidement et prudemment.

### Comportement attendu du parent

- Respecter les règles de sécurité;
- Respecter l'horaire pour amener votre enfant à l'arrêt le matin et aller le chercher l'après-midi;
- Pour l'élève du préscolaire et l'élève HDA transporté à domicile, une personne responsable doit être présente à l'arrêt, le matin et l'après-midi. Si la personne responsable n'est pas à l'arrêt, l'élève est reconduit à l'école.
- Les élèves du primaire et du secondaire sont débarqués à leur arrêt, et ce, même s'il n'y a pas de personne responsable pour accueillir l'enfant.

### **Bagages et équipement**

- Il est permis aux passagers de transporter des objets qui sont de taille à être tenus sur leurs genoux et qui ne sont pas plus hauts que le dossier du banc.
- Les patins et les objets pointus devront être, en tout temps, emballés dans un contenant adéquat (ex: sac de toile ou tissu épais).

### **Interdit en tout temps!**

- Tous les objets plus hauts que le banc ou trop gros pour être tenus sur les genoux sont interdits. Les animaux sont interdits à l'intérieur du véhicule.

En cas de non-respect de ces normes, le conducteur est en droit de refuser l'embarquement.

### **Changement d'arrêt**

- Advenant un changement d'adresse (à faire auprès de l'école) ou d'école, le Service du transport scolaire fera parvenir à l'école, s'il y a lieu, une nouvelle carte d'embarquement qui sera échangée contre l'ancienne.
- Pour procéder à une demande de changement d'arrêt, il faut se procurer le formulaire approprié à l'école ou sur le site Web du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys: [www.cssmb.ca](http://www.cssmb.ca) (onglet «niveau d'enseignement/transport scolaire»).
- Notez qu'il n'y a pas d'arrêt à domicile.
- L'offre de service de courtoisie relève de l'école (sans modification aux trajets ou arrêts déjà en place).

### **Questions?**

N'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant un des quatre moyens suivants :

- Téléphone : 514-367-8777
- Courriel : [transport@cssmb.ca](mailto:transport@cssmb.ca)
- WEB : [www.CSSMB.ca](http://www.CSSMB.ca) pour les formulaires et l'horaire de l'autobus de votre enfant

Nous vous remercions de votre collaboration car, ensemble, nous assurons la sécurité des élèves.

Nathalie Provost

Directrice

Juin 2020